

Taxe d'accise—Loi

la portée de celles contenues dans ce projet de loi, le gouvernement doit commencer par reconnaître qu'il a commis une erreur. La première chose à faire pour résoudre un problème, c'est d'admettre honnêtement que le problème existe et de l'affronter d'une façon réaliste. C'est quelque chose dont le gouvernement a grand besoin après avoir passé 15 ans au pouvoir.

● (1620)

Cela m'a réconfortée d'entendre le ministre qui a présenté cette mesure législative désastreuse s'excuser à la Chambre, le 30 janvier, auprès du chef de mon parti de l'avoir injustement accusé de préconiser des changements fiscaux avantageux uniquement pour les riches, accusation qui s'est par la suite révélée fautive. Peut-être le ministre devrait-il aussi s'excuser auprès des Canadiens du problème énergétique tout aussi important qu'il a créé? Je présume que le gouvernement est conscient de la gravité de son erreur et qu'il espère la camoufler en présentant une foule d'amendements, comme celui dont nous sommes saisis aujourd'hui. Je suis simplement découragée que cette mesure législative ne contienne rien de neuf.

Imaginez ma surprise lorsque j'ai lu récemment dans le *Star* de Toronto que l'actuel ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) était fier des réalisations de son gouvernement. Selon ce quotidien, il a dit que si mon parti n'exposait pas de politique énergétique, c'est que nous savions qu'il est un bon ministre et que son gouvernement fait du bon travail dans le secteur de l'énergie. Dans un discours récent, M. Chrétien a parlé de ces réalisations avec fierté et a comparé chacune de ses opinions à celles de M. Mulroney qui avait passé en revue certains aspects de notre politique en matière d'énergie à Calgary en octobre dernier. Selon moi, nombre de ces points appellent des mises au point.

M. Chrétien a d'abord dit que M. Mulroney avait traité le Parlement avec mépris dans son discours de Calgary, comparant le PEN à un hold-up dans une station-service. Je rappelle à la Chambre à quel point ce gouvernement a méprisé le Parlement lorsqu'il a présenté cette mesure législative sous forme d'un projet de loi omnibus qui a provoqué la fameuse crise des cloches, qui avait paralysé tous les travaux de la Chambre.

Le ministre a dit ensuite que les secteurs pétrolier et gazier récoltaient environ 52 p. 100 des recettes du secteur de l'énergie comparativement à la part habituelle de 46 p. 100 en 1978 ou de 41 p. 100 en 1979, époque à laquelle les conservateurs étaient au pouvoir. En termes réels, toutefois, le revenu net des sociétés, une fois acquittés les frais d'exploitation, les intérêts, les redevances, les impôts, etc., ne s'élevait qu'à 12.5 p. 100 du revenu brut pour les six premiers mois de 1983, ce qui a créé de graves problèmes de liquidités dans le secteur.

Le gouvernement a également oublié de signaler que sa part était passée de 7 à plus de 24 p. 100, soit une augmentation de 343 p. 100 depuis 1979, à une époque où l'industrie a besoin de liquidités pour financer des investissements tout à fait indispensables dans le secteur. En fait, le gouvernement considère le secteur de l'énergie comme une vraie vache à lait qu'il faut saigner à blanc pour alimenter la dette nationale sans cesse grandissante.

M. Chrétien s'est également indigné de la remarque de M. Mulroney selon laquelle le gouvernement fédéral avait ordonné

à Petro-Canada de dépenser des milliards de dollars pour acheter des sociétés. M. Chrétien a dit qu'il ne s'en défendait pas et qu'en fait, les Canadiens étaient fiers de Petro-Canada, car cette société leur appartient. Je me demande si les contribuables sont fiers de ce que nous avons dépensé 1.7 milliard de dollars pour acheter les actifs de Petrofina, 200 millions de plus que sa valeur estimative. Je me demande s'ils seraient heureux d'apprendre que le bureau du vérificateur général n'a pu obtenir d'évaluations de ce marché faites avant et après l'acquisition par Petro-Canada. Même le vérificateur général a déclaré publiquement dans son rapport:

Il y a une grave lacune dans le processus de gestion des fonds publics lorsque les représentants des ministères et des organismes centraux ne sont pas tenus de répondre du respect des principes d'économie et de l'optimisation des ressources.

Je me demande si le gouvernement est fier de sa politique en vertu de laquelle il a avec préméditation et sciemment traité injustement une région du pays, l'Ouest.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a aussi fait allusion à la remarque de M. Mulroney selon laquelle presque la moitié des tours de forage dans l'ouest du Canada sont inutilisées depuis 1980. Le ministre a ensuite signalé que, pendant la même période, soit de 1981 à 1983, le nombre de tours de forage en activité aux États-Unis a diminué de plus de la moitié passant, à 1,807, 60 p. 100 de moins. D'ailleurs, il en a été question cet après-midi.

Le gouvernement oublie de dire que la situation s'est améliorée sensiblement aux États-Unis. Le nombre de tours est maintenant de 2,556, une augmentation de 56 p. 100. Au Canada, le nombre de tours est passé de 385 à 280 entre novembre 1982 et novembre 1983, une diminution de 27 p. 100. Pas étonnant que les déclarations que le gouvernement fait à la Chambre au sujet de l'énergie soient si embrouillées!

Pis encore, le ministre de l'Énergie a dit que M. Mulroney ne sait pas que le nombre de puits de pétrole augmentera de 51 p. 100...

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. J'ai suivi attentivement le discours de l'honorable représentante. A maintes reprises, elle a nommé des députés par leur nom. Ils devraient être désignés par leur circonscription ou leur portefeuille. Beauchesne est très clair sur ce point: si le texte cité n'est pas parlementaire, il faut quand même respecter les coutumes de la Chambre.

Mlle Carney: Mes excuses, monsieur le Président. C'est une erreur élémentaire et vous devrez me surveiller de près.

Pis encore, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit que le chef de l'opposition (M. Mulroney) ne sait pas que le nombre de puits de pétrole en activité au Canada sera de 51 p. 100 plus élevé en 1983 qu'en 1980. A première vue, c'est encourageant, mais il y a lieu d'examiner les données de plus près: on a foré 1,017 puits en 1980, 740 en 1981, 760 en 1982, donc une diminution de 25 p. 100 de 1980 à 1982, et l'année 1983 ne s'annonce pas plus prometteuse.

S'il y a la moindre amélioration, ce sera surtout grâce aux efforts des gouvernements provinciaux comme celui de la Saskatchewan qui a décidé de renoncer temporairement à la taxe sur les redevances pour permettre aux investisseurs de récupérer rapidement le rendement sur leurs placements. En vertu du programme de la Saskatchewan, lancé par le NPD, les sociétés reçoivent des subventions jusqu'à concurrence de 75 p. 100 du